

RAPPORT 2022 SUR L'ÉCART ENTRE LES BESOINS ET LES PERSPECTIVES EN MATIÈRE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, MESSAGES CLÉS

Les changements climatiques touchent l'humanité successivement, comme observé au cours de l'année 2022, plus particulièrement lors des inondations catastrophiques qui ont submergé une grande partie du Pakistan. Pour éviter que ces conséquences ne s'aggravent, la communauté internationale doit de toute urgence réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, comme le montre l'édition 2022 du *Rapport du PNUÉ sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques : des progrès insuffisants et trop lents, l'incapacité à s'adapter aux changements climatiques met le monde en danger*, le monde doit rapidement redoubler d'efforts pour s'adapter aux effets des changements climatiques actuels et à venir. Pourtant, les progrès mondiaux en matière de planification, de financement et de mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques ne vont pas de pair avec l'intensification croissante des risques.

Avec l'accélération du réchauffement de la planète, les risques climatiques augmentent. L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques sont essentielles pour aider les pays et les communautés vulnérables à faire face à leurs effets.

- Une sécheresse qui dure depuis plusieurs années dans la Corne de l'Afrique, des inondations sans précédent en Asie du Sud et de fortes chaleurs estivales dans tout l'hémisphère Nord témoignent de l'aggravation des risques climatiques, qui surviennent à seulement 1,1 °C au-dessus des températures préindustrielles.
- Les contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris pointent vers un réchauffement climatique de 2,4 à 2,6°C d'ici à la fin du siècle. Les politiques actuelles, cependant, pointent vers une augmentation de la température de 2,8°C.
- Selon le 6^e rapport d'évaluation du groupe de travail II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le monde est confronté à des risques climatiques qui s'intensifieront avec chaque dixième de degré d'augmentation.
- L'adaptation aux changements climatiques doit donc occuper le devant de la scène aux côtés de l'atténuation des changements climatiques pour assurer la riposte mondiale. Cependant, même des investissements ambitieux dans l'adaptation aux changements climatiques n'éviteront pas totalement ses effets. Les pertes et les préjudices doivent donc être traités de manière adéquate.

Plus de huit pays sur dix disposent désormais d'au moins un instrument national de planification de l'adaptation aux changements climatiques, et ces instruments sont de plus en plus performants et inclusifs.

- Au moins 84 % des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), soit 5 % de plus que l'année dernière, ont établi des plans, des stratégies, des lois et des politiques d'adaptation aux changements climatiques. Environ la moitié d'entre elles ont mis en place plus d'un instrument de planification.
- Un tiers des 197 pays parties à la CCNUCC ont intégré des objectifs quantifiés et assortis de délais, qui constituent une part croissante de la planification nationale de l'adaptation.
- Près de 90 % des instruments de planification analysés affichent la prise en compte de politiques en faveur de l'égalité des sexes et/ou des groupes historiquement défavorisés, tels que les peuples autochtones.

Cependant, les financements permettant de transformer ces plans et stratégies en actions ne suivent toujours pas. Les flux financiers internationaux destinés à l'adaptation aux changements climatiques des pays en développement sont 5 à 10 fois inférieurs aux besoins estimés et l'écart continue de se creuser.

- Les flux internationaux de financement de l'adaptation aux changements climatiques vers les pays en développement augmentent lentement. Ils ont atteint 29 milliards de dollars des États-Unis en 2020, selon les déclarations des pays donateurs, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2019, représentant 34 % du financement climatique total.
- Les flux financiers combinés d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en 2020 ont été inférieurs d'au moins 17 milliards de dollars des États-Unis aux 100 milliards USD promis aux pays en développement. Une accélération significative est nécessaire si l'on veut atteindre un doublement des flux financiers de 2019 d'ici 2025, comme le préconise le Pacte climatique de Glasgow, adopté lors de la COP26 en 2021.
- Les besoins annuels d'adaptation sont estimés à 160-340 milliards de dollars des États-Unis d'ici à 2030 et à 315-565 milliards de dollars des États-Unis d'ici à 2050.

La mise en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques augmente mais n'est pas proportionnelle aux effets néfastes du réchauffement climatique.

- Le nombre et le volume des actions pour l'adaptation soutenues par les fonds climatiques internationaux, les financements multilatéraux et le soutien des donateurs bilatéraux continuent d'augmenter.
- Les actions sont concentrées dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, des écosystèmes et les secteurs transversaux. Elles portent principalement sur la sécheresse, les inondations et la variabilité des précipitations.
- Toutefois, sans un changement radical du soutien, les actions pour l'adaptation aux changements climatiques pourraient être dépassées par l'accélération des risques climatiques, ce qui creuserait davantage le déficit de la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques.
- Les pratiques actuelles en matière d'adaptation aux changements climatiques sont très loin de répondre aux besoins, mais il existe une compréhension des manières d'améliorer leur efficacité.

La prise en compte des liens entre les mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dès le début de la planification, du financement et de la mise en œuvre peut renforcer les co-bénéfices.

- Davantage de mesures d'adaptation aux changements climatiques seront nécessaires car davantage de pertes et de préjudices causés par les changements climatiques se produiront si l'atténuation est insuffisante. L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques sont intrinsèquement liées.

- La prise en compte conjointe de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques dans la planification, le financement et la mise en œuvre augmente les chances d'obtenir des co-bénéfices et limite les compromis potentiels, comme l'hydroélectricité qui réduit la sécurité alimentaire ou l'irrigation qui augmente la consommation d'énergie.
- Certaines solutions climatiques réduisent efficacement le risque climatique et contribuent à l'atténuation : en particulier les solutions fondées sur la nature, comme la plantation et la conservation des mangroves, la restauration des marais salants ou la protection des tourbières.

Une volonté politique forte est nécessaire pour accroître les investissements et les résultats en matière d'adaptation aux changements climatiques.

- La guerre en Ukraine, les pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale et la pandémie de COVID-19 ont contribué à l'évolution de la crise de la sécurité énergétique et alimentaire, le coût de la vie ainsi que l'inflation qui a bondi dans de nombreux pays du monde.
- Cependant, on ne peut pas laisser ces crises faire dérailler les efforts internationaux visant à accroître l'adaptation aux changements climatiques. Une volonté politique sans précédent et des investissements à long terme bien plus importants dans l'adaptation aux changements climatiques sont nécessaires de toute urgence pour empêcher le déficit de l'adaptation de se creuser.
- Les nations doivent faire suivre les fortes déclarations prononcées lors du Pacte de Glasgow pour le climat d'actions fortes en matière d'adaptation, d'atténuation et de pertes et préjudices causés par les changements climatiques, en commençant par démontrer une volonté politique forte à la COP27 à Sharm El-Sheikh, en Égypte.